

AUJAC A DIT



Bulletin municipal

Octobre 2024

N° 55

MAIRIE D'AUJAC

TEL : 04 66 61 15 51 MAIL : mairie@aujac.fr

Ouverture du secrétariat au public :

Mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H

Secrétaire de mairie : Margaux Colençon.

ADRESSES UTILES :

Conseil@aujac.fr pour contacter directement les élus par mail.

Une boîte à idées, décorée par les élèves de l'école, attend vos suggestions au RDC de la mairie. Ou par mail : Boiteaidees@aujac.fr.

A NOTER :

-Célébration de l'armistice de la Grande guerre le 11 novembre 2024 à 11h00.

-Le repas des anciens aura lieu le 14 décembre 2024 à 12h.

Chères Aujacoises, Chers Aujacois,

L'été se termine et fort heureusement sans trop d'incendies dans nos belles Cévennes. Nous devons cependant poursuivre le travail de prévention des feux de forêt. Chacun doit prendre sa part à cette sécurité collective et respecter les Obligations Légales de Débroussaillage. Les cantonniers vont dégager les abords des chemins communaux.

Mais de nombreuses tâches les attendent, entretenir, réparer, améliorer les bâtiments et tous les biens de la Commune y compris effacer les tags et graffitis qui dégradent nos paysages ! La liste des travaux confiés est importante. Plusieurs chantiers sont prévus dont l'aménagement et l'embellissement de la scène du Plot qui bénéficiera à tous.

Les premières manifestations du Comité des Fêtes ont connu un réel succès, et pour ceux qui n'ont pas pu en profiter, le compte rendu ci-après motivera sans doute certains à participer aux prochains rendez-vous. Les bonnes volontés sont les bienvenues au Comité des Fêtes mais aussi au sein de toutes les associations de notre village, l'Association des parents d'élèves, les paniers d'Aujac, les chats de Serge, le château d'Aujac, qui oeuvrent notamment pour créer du lien social. Nous les remercions chaleureusement.

Enfin, bienvenue à notre nouvelle institutrice, Madame Perrine Baltzer, très impliquée dans l'épanouissement des écoliers d'Aujac dans un cadre privilégié.

Je vous souhaite une agréable lecture ainsi qu'un bel automne et vous donne rendez-vous

- le lundi 11 novembre à 11 h pour honorer nos anciens combattants,
- le samedi 14 décembre au repas de fin d'année des anciens,
- le vendredi 17 janvier 2025 pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

A très bientôt,

Le Maire,

Patrick Larmagnat

ETAT CIVIL

Décès :

Nous avons le regret d'annoncer le décès, à l'âge de 54 ans, de Christèle Cazabon de Chassac, survenu le 24 septembre 2024. Née le 31 janvier 1970, elle était la compagne de Janick Peyron à qui l'équipe municipale adresse le témoignage de sa profonde sympathie.

Les informations de la mairie par sms

Les habitants qui le souhaitent sont priés d'adresser à la mairie le formulaire ci-dessous afin d'être prévenus personnellement et plus rapidement des actualités municipales, des évènements culturels ou d'éventuelles alertes.

NOM...

PRENOM...

Adresse :

Ville :

N° de portable :

E-mail :

: J'autorise la commune d'Aujac à m'envoyer les informations mentionnées.

Mention CNIL : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent par simple demande à la mairie d'Aujac. Vous pouvez aussi modifier vos données personnelles et mettre fin à ce service à tout moment, en contactant la mairie.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre à 18h30

Présents : Patrick Larmagnat, Bernard Dussaud, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion, Joseph Dussaud, Guillaume Fraisse, Paule Desor

Absents excusés : Firmin Peyric (procuration à Patrick Larmagnat), Bernard Gilli (procuration à Joseph Dussaud)

Absent : Mathieu Brunatto

Secrétaire de séance : Paule Desor

Ordre du jour :

- Signature du Compte-Rendu du 24 juin 2024
- Convention Etablissement Public Foncier pré-opérationnelle,
- Avancement de grade, employés municipaux,
- Instauration des cycles de travail,
- Tarification de la location du matériel municipal (équipement technique, bancs, chaises), de la salle polyvalente et du gîte communal,
- Achat de matériel pour le service technique,
- Questions diverses et informations au conseil.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 juin 2024, est validé et signé par les membres de l'assemblée.

I- Proposition de convention pré-opérationnelle avec L'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (Extrait)

Le conseil avait pour projet d'utiliser cette convention sur un bien en vente à Bedousses Bas mais celui-ci a trouvé acquéreur. Ce projet est donc abandonné.

II- Avancement de grade pour un employé municipal

L'un des agents municipaux est éligible à un avancement de grade. Il peut prétendre au grade suivant : adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Afin de pouvoir procéder éventuellement à cet avancement, le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Le conseil est favorable à l'unanimité.

9 pour, 0 contre.

III- Instauration des cycles de travail

A l'unanimité, le conseil décide de maintenir un rythme 7h par jour pendant 5 jours soit 35h/semaine.

9 pour, 0 contre.

IV- Tarification de la location du matériel municipal

Le Maire expose au conseil municipal les tarifs de location par les particuliers du matériel de la commune à savoir le tracteur, la mini-pelle, épareuse, camion. Les tarifs établis en 2015 ont été révisés en fonction de l'inflation.

Le matériel sera loué uniquement pour des travaux occasionnels aux tarifs suivants :

- Epareuse : 60 €/heure ;
- Tracteur + broyeur : 50 €/heure ;
- Mini-Pelle : 60 € /heure ;
- Camion : 60 € /la demi-journée et 120 €/la journée.

Si le matériel sort de la commune, 0.30 cts par Km sera demandé en plus.

Le matériel est loué exclusivement avec chauffeur (l'employé communal).

Le conseil valide ces nouveaux tarifs à l'unanimité.

9 pour, 0 contre.

V- Achat de matériel pour le service technique

Le conseil municipal décidé de procéder à l'achat d'un véhicule d'occasion pour le transport des containers de la cantine et autres déplacements.

9 pour, 0 contre.

VI- Changement d'autorisation de tonnage au niveau d'Aujaguet

Actuellement la limitation de tonnage pour le chemin d'Aujaguet est fixé à 3.5 tonnes.

Suite à la demande d'un administré, qui souhaite monter son entreprise sur la commune, la limite de tonnage est désormais de 19 tonnes afin de permettre la circulation d'engins de chantier.

Un arrêté municipal va donc être pris dans ce sens.

VII- Demande de subvention pour travaux à la Piscine de Concoules

Le liner de la piscine de Concoules s'est dégradé au fil des années, ce qui nécessite son remplacement. Le devis est estimé à 37116 € HT.

Cette piscine profite à toutes les communes du territoire qui ont été sollicitées par Concoules à hauteur de 2000 €, ainsi que l'Agglo d'Alès à hauteur de 9558 €.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

9 voix pour, 0 contre.

Le conseil municipal décide de fixer l'amortissement des subventions comptabilisées au compte 204 de la manière suivante :

- 5 ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études ;
- 30 ans lorsqu'elle finance des biens immobiliers ou des installations ;
- 40 ans lorsqu'elle finance des projets d'infrastructures d'intérêt national.

Les subventions inférieures à 2000 € seront amorties en une seule fois.

Informations / Questions diverses

- Changement de délégué communautaire à l'Agglo d'Alès : Patrick Larmagnat remplace Firmin Peyric, avec Joseph Dussaud comme suppléant.
- Dossier amende de Police : la commune a obtenu un avis favorable suite à sa demande de subvention pour la création d'un parking à Bedousses Haut. Malheureusement, elle n'a toujours pas eu d'accord de la Tutelle.
- Il y a des dysfonctionnements au niveau du service de taxis à la demande (refus de prise en charge de la part de la société de taxis). Une réclamation a été faite auprès de Kéolis, organisme gestionnaire.
- Des travaux d'élagage sur les lignes électriques de moyenne tension sont prévues par Enedis, à compter du 07/10/2024.
- A ce jour, avec l'aide de l'association « Les Chats de Serge », 13 chats ont été stérilisés en 2023 et 39 en 2024 pour un coût de 1540 €. L'opération se poursuit toujours.
- Une normalisation est prévue pour la DFCI, pour le passage des Pompiers au Col du Péras.

Fin de la séance à 20h30

Sortir à Aujac

Agréable soirée organisée par le comité des fêtes le 24 août, avec un concert gipsy à l'église en entrée, guitare et voix. Le public nombreux et généreux a permis de rémunérer les artistes au chapeau.



Le plat de résistance était au Plot où nous attendaient des stands variés pour boire et manger. Emily a fait 80 crêpes, uniquement sucrées malheureusement, qui sont toutes parties avant que les piliers de bar ne se réveillent ! Le comité des fêtes verra plus grand la prochaine fois, promis ! La

soirée s'est poursuivie par un bal sur une play list participative qui a enchanté



les plus jeunes, adeptes de la chenille entre deux choré sur scène, bientôt encouragés par une drôle de groupie.





Parmi les nombreuses manifestations organisées au château cet été, un concert donné le 31 juillet par une joyeuse troupe venue en voisins du Frontal à Mâlons.

Le trio a donné son tour de chant au son des accordéons, guitare et contrebasse, après avoir fait danser le public, initié à la bourrée et autre mazurka sur l'esplanade. Un apéritif bienvenu a désaltéré ensuite les danseurs avant le

concert.



Un œil dans la classe...

Les neuf élèves de la classe unique d'Aujac ont fait leur rentrée le 2 septembre, un de plus que l'an dernier. Si Margaux est partie au collège de Génolhac, deux nouveaux sont arrivés, Aymar, 3 ans, et Noé en CM2. Anciens et nouveaux ont vite adopté leur nouvelle maîtresse Perrine Baltzer, toujours secondée par Christine. **B.H.**



Nous travaillons en ce moment sur la Préhistoire.
Lewis, un collégien, veut retrouver sa classe de
CM2. Il invente une machine à remonter dans le
temps. Mais, au moment de partir, son chien
dérègle la machine et il se retrouve à la
Préhistoire !

Perrine Baltzer



La parole à Marie-Thé Collinet, 74 ans et Patrick Saintemarie, 71 ans

« Les randonnées en âne, l'occasion de belles rencontres insolites... »

Vous êtes natifs ?

Marie-Thé Collinet : Pas du tout, je suis rémoise. En 1976, en vacances, j'ai eu le coup de foudre pour les Cévennes et je me suis installée en Lozère Nord l'année suivante en faisant artisanat et accueil de randonneurs.

Patrick Saintemarie : Moi je viens de Seine et Marne et je suis venu en 1975 à Génolhac où ma copine d'alors, architecte, passait un semestre dans l'antenne locale. Je suis ensuite parti en Lozère où j'avais un gîte d'étapes et où j'élevais des chèvres. J'avais déjà trois ânes...



Quand vous vous rencontrez, vous fondez les Collinettes pour proposer des randonnées avec un âne ?

M.T.C : On a cherché trois ans avant de trouver ces trois maisons à Chassac achetées en sci « les Collinettes » en 1998 avec Florent Pereira. On a meublé un gîte et une chambre d'hôte en écumant

les vide-greniers et mis une yourte au-dessus. On a acheté une ânesse, Cruze, à un maquignon et deux ânes sont nés ici. Six ânes en tout.

Quelles randonnées proposiez-vous ?

P.S : on pouvait louer un âne à la journée pour 35 euros en 2010, l'année où on a arrêté, ou on organisait des randonnées de trois jours et de sept jours. Chaque fois il fallait au préalable préparer le parc, apporter grain et eau pour les ânes. J'avais un van pour transporter les ânes si les randonneurs ne voulaient pas partir de Chassac. On organisait aussi des visites à la clède Peyric.

On peut vivre de cette activité ?

M.T.C : Il ne faut pas faire que ça. On faisait aussi table d'hôtes, je vendais des sirops, des confitures, de l'artisanat. Les randonneurs partaient toujours avec quelque chose. Patrick a travaillé aussi en dehors, à la Poste de Génolhac comme facteur remplaçant et il a fait aussi des enquêtes agricoles.

Quels conseils pour la relève ?

M.T.C : Avoir un âne, c'est un vrai engagement, ça vit près de 40 ans. C'est paisible et affectueux mais il faut en prendre soin, vérifier dents et sabots, les débarrasser des taons avec lavande et huile de cade, les changer de pâtures etc...

P.S : Il y a eu un engouement formidable pour les randonnées en âne à partir des années 90, notamment avec le chemin de Stevenson mais partout en France. Nous n'arrêtons pas de recevoir des randonneurs. Mais les étés très chauds comme l'an dernier rendent difficiles les randonnées de plusieurs jours.

Des anecdotes avec les clients ?

M.T.C : Un matin les clients nous ont dit que l'âne avait disparu. Ils étaient dans une clairière au-dessus de Génolhac sur les pentes du mont Lozère. On s'est inquiété toute la matinée et puis on a vu Cruze arriver à Chassac. Elle avait retrouvé le chemin, traversé la route seule et passer la Cèze à gué à Hiverne ! L'âne est un animal intelligent. Il ne faut pas le taper s'il refuse d'avancer, juste lui faire faire un tour sur lui-même. Il ne faut pas crier non plus. L'âne a faussé compagnie une fois à un père de deux enfants surexcités. Pourtant quand il était loué pour une heure, on passait une demi-heure à donner des consignes, un seul enfant sur son dos, marcher devant lui, etc...

Que sont devenus les ânes en 2010?

M.T.C : On a cherché des familles d'accueil respectueuses des animaux, en Lozère et en Ardèche. Seule Cruze est morte ici bien vieille.

Avec la retraite, c'est temps libre et repos ?

M.T.C : on n'arrête pas ! Je fournis des plantes aromatiques à mon petit-fils qui est pâtissier aux Vans et je continue à faire de l'artisanat. Patrick a pris la relève de Tom Brès pour capturer les chats errants de Salveplane et les faire stériliser.
Propos recueillis par **Blandine Hennion**

Du côté des cantonniers...

Plus besoin de faire un détour (ou une prière !) pour aller de Bedousses haut à Bessèges, un miroir a été installé sur la D51, sécurisant ainsi la sortie de la route communale. Les cantonniers ont aussi terminé de remonter le mur écroulé après le mas de la Lichère, et déblayé le muret écroulé à Bedousses bas. C'est Tom Brès en revanche qui a joliment sécurisé, à la demande de la mairie, le chemin de Chassac avec une barrière en bois.

Joseph Dussaud.



CONTACTEZ LES ARTISANS

Espaces verts :

-Bernard Rosset Boulon, étude, création et entretien de parcs et jardins. Tel : 04 66 61 20 75 à Charbes.

-Thomas B Multiservices, entretien d'espaces verts et rénovation de bâtiments. Tel : 07 70 30 40 54. Mail : Bres.thomas@orange.fr à Salveplane.

-Kévin Seguin, entretien d'espaces verts, multiservices (petites maçonnerie et menuiserie, bricolage). Tel : 06 61 40 78 54 à La Plane.

-Christopher Kriese, aménagement paysager, clôtures, récupération eau de pluie, réseaux, terrassement courant. Tel : 06 61 89 74 95. Mail : a-cevnenester@outlook.fr à Aujaguet.

Internet :

-Web dream, création de site internet et d'application pour smartphone par Michel Antoni aux Bouschets. Tel : 06 42 82 72 66. Site : www.web-dream.fr. Mail : michel.antoni@web-dream.fr

Immobilier :

Julie Augier, qui s'installe à Aujaguet, est agent immobilier. Mail : julie.barjacimmobilier@gmail.com. Tel : 06 43 39 50 95.

Géobiologie :

GC-Géobiologie de Gwenaëlle et Cédric Couzidakis à Hiverne. Tel : 06 67 35 57 41 ou 04 66 54 49 85. Mail : contact@gc-geobiologie.fr. Site : <http://gc-geobiologie.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES

-A DISPOSITION :

Un ordinateur est disponible au RDC de la mairie aux heures d'ouverture.

Un compost, accessible en voiture, est mis en place près du local de chasse. Dépose des déchets verts et mise à disposition de broyat.

Alès Agglo propose des composteurs individuels au prix de 20 euros. Le nombre étant limité, il faut s'inscrire en mairie.

-INFORMATION :

Responsable du bulletin municipal : **Blandine Hennion**.

Correspondante du Journal de l'Agglo et responsable du site internet : **Paule Desor**

Illiwap : **Margaux Colençon** et **Paule Desor**. **Téléchargez l'application** pour cet accès aux infos des communes que vous sélectionnez.

Page Facebook : **Aujac en Cévennes**

Correspondant Midi Libre : **Daniel Férin** . Mail : dantg_2000@yahoo.fr.

-BIBLIOTHEQUE :

Horaires : Le premier dimanche du mois de 10h15 à 11h, le mardi de 14h à 16h et le samedi de 9h45 à 11h30.

-SALLE DE REUNION :

A réserver à la mairie.

Caution de 500 euros demandée à la location pour les particuliers.

Tarifs : 10 euros par an pour les associations, 10 euros à la journée pour les particuliers.

La salle, réservée aux habitants, doit être laissée propre.

-DECHETTERIE :

Horaires d'hiver : fermée dimanche, lundi et jeudi. Les autres jours, ouverte de 9H à 16H. Les déchets verts ne sont pas admis, les déchets amiantés non plus.

-RAMASSAGE des ENCOMBRANTS A DOMICILE :

Tous les troisièmes mardis du mois. Appeler le 0800 540 540. Numéro vert. Ne sortez vos encombrants que la veille du passage afin d'éviter les surcharges sauvages qui défigurent le village.

-RESEAU TRANSPORT A LA DEMANDE :

Bonnevaux-Aujac-Besseges tous les jeudis de l'année, sauf jours fériés, sans réservation.

Horaires : Aujac : Les Bouschets 9H19, le Brouzet 9H21, Les Champs : 9H25.

Bessèges : Mairie 10H07, Supermarché place de la Révolution : 10H10.

Retour : Supermarché: 12H. Mairie de Bessèges 12H03, Aujac les Champs : 12H45, le Brouzet 12H49, les Bouschets 12H51.

-TAXI A LA DEMANDE :

Avec une carte donnée en mairie, il vous en coûtera le tiers de la course et 10 euros maximum, l'agglo prenant en charge la différence, système valable dans les sept communes voisines , quel que soit le nombre de passagers. Tel de Taxi Boyer: 06 72 58 68 71. Prévenez à l'avance si possible. Ne le faites pas attendre au rv fixé, sinon un surcoût sera facturé.

-CONCESSIONS FUNERAIRES :

Tarifs : Columbarium : 150 euros pour 15 ans, 300 euros pour 30 ans, 500 euros pour 50 ans (pour deux urnes).

Terrain : Une place : 75 euros pour 15 ans, 150 euros pour 30 ans, 250 euros pour 50 ans. Le double pour deux places.

Venez remplir l'imprimé en mairie en libellant le chèque à l'ordre de la Trésorerie générale de la Grand' Combe. La mairie reprendra les tombes en déshérence.

-CONSULTATIONS A PONTEILS :

Le service d'urgences accueille à nouveau (plaies, brûlures, fractures...). Des spécialistes (diabétologue, pneumologue, cardiologue) du centre hospitalier d'Alès y consultent sur RV. Un infirmier en pratiques avancées suit les pathologies chroniques stabilisées. Et une sage-femme le jeudi. Tel : 04 66 56 48 10. RV Radiologie : 04 66 56 48 66.

-REGIE DES EAUX DE L'AGGLOMERATION D'ALES :

REEAL est votre interlocuteur unique au 04 66 54 30 90.

-LES AUTORISATIONS D'URBANISME peuvent désormais se demander en ligne en se connectant sur le guichet unique d'Alès Agglomération.

MANGEZ LOCAL !

Chez Camille d'Angelo : Œufs bio. Tel : 06 50 63 55 54 à Chassac.

Chez Gilbert Bischeri : Vins issus de cépages résistants. Tel : 06 81 34 98 07 à Aujaguet.

Chez Marjorie Bres : Tisanes, sels aromatiques, miel, savons.
Tel : 06 7 5 51 74 53 à Salveplane.

A La Clède Peyric : Farine de châtaigne, confitures, miel et jus de pomme.
Boutique ouverte de 10H à 12H et de 14H à 17H aux Bouschets.

Chez Philippe Daly : Œufs, confiture de châtaigne, jus de pomme et poules reproductrices. Tel : 06 99 64 06 14 à Chassac.

Chez Magalie Duc et Franck Guignot : yaourt de brebis, fromages de chèvre et brebis. Vente sur place de mercredi à dimanche de 17H30 à 19H30. Possibilité de livrer aux paniers d'Aujac. Tel : 06 88 34 04 38 à la Bergerie de Bonnevaux.

Chez Valérie Guiot : Confitures, sirops, tisanes, safran, sels aromatisés, jus de raisin, selon saison. Tel : 06 49 22 76 15 à Aujaguet.

Chez Jonas Nivon : Confitures et pâtés végétaux aux champignons sauvages.
Table d'hôtes, ouverte aussi aux locaux, les mardi, jeudi, samedi et dimanche soirs. Tel : 06 60 30 83 26 ou 06 60 32 75 42 à La Baraque.

Chez Janick Peyron : Oignons doux des Cévennes et pommes de terre bio.
Tel : 06 82 75 78 73 à Chassac.

Les paniers d'Aujac livrent tous les mardis à 16H45 au village vos commandes passées directement aux producteurs le dimanche. Rens : lespaniersbonnevauxaujac@laposte.net ou sur le site « les paniers d'Aujac ».

Crédits photo du numéro : Joseph Dussaud, Blandine Hennion et Perrine Baltzer.